



LE SOUICH

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS



JANVIER 2022

Chers Souichoises et Souichoïs,

Une nouvelle année débute pour nous, la pandémie étant toujours présente, nous ne pourrons pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, afin de respecter les mesures gouvernementales actuellement mises en place.

Durant ces premiers mois de mandat écoulés, j'ai tenu à m'investir personnellement pour réaliser, avec un budget au plus juste, les travaux nécessaires au bon entretien de la commune, toujours pour essayer de la rendre plus accueillante et agréable.

Il y a un an, je vous avais sollicité pour obtenir votre avis sur la vente éventuelle du presbytère. Les retours fût nombreux et à l'unisson en faveur d'une cession pour financer un réaménagement de l'ancienne école. La vente vient d'être finalisée, nous allons maintenant prendre le temps d'élaborer un projet, incluant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour l'ensemble des bâtiments publics situés à proximité de l'ancienne école. Il ne faut pas se précipiter et étudier toutes les possibilités ainsi que les coûts afin de pouvoir le réaliser correctement dans une enveloppe budgétaire raisonnable. Restons patients.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter à tous, nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année qui commence. Continuez de prendre soin de vous, à bientôt.

René PRUVOST, Maire



Etat Civil 2021 :

Tom PICON est né le 24 JUIN
Et Alexia KABACINSKI est née le 14 novembre

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Ils se sont dit oui :

Tony et Myriam Rusconi,
Florian et Sandy Picon,
Lucas et Laetitia Mazzoli,
Toutes nos félicitations aux mariés.

Mr Jean-Louis TARDEVET,
Mme Delphine POULAIN,
nous ont quitté.

Bulletin Janvier 2022

Sommaire

Vœux 2022	1
Mot du Maire	2
Infos diverses	3
Service National Universel	4
SMAV	5
Travaux réalisés	6
Rétrospective	6 - 8

INFOS MUNICIPALES

Vous pouvez contacter Julie, la secrétaire de mairie,
au 03 21 41 05 20 ou 06.84.45.13.58

ou par mail à l'adresse
mairie.lesouich@free.fr

Restez informé sur le site communal www.lesouich.fr

et sur la page  **Mairie de Le Souich**

INFORMATIONS

Recensement et JDC

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Documents à fournir ; pièce d'identité justifiant de la nationalité française et livret de famille.



Cette obligation légale est à **effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.**

La mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement**. Cette attestation est nécessaire pour passer des examens (diplômes, concours, permis, ...).

Attention : tout mineur atteignant la majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, devront établir une demande d'inscription volontaire sur les listes électorales s'ils souhaitent voter aux prochaines élections présidentielles.

Inscription sur la liste électorale :



L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins des élections présidentielles prévues en avril 2022.

Avec la mise en place du nouveau répertoire électoral unique (REU), vous pouvez vous inscrire en ligne à l'adresse <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/demande-inscription-listes-electorales> ou venir directement en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, le cerfa à compléter vous sera fourni par la mairie.

Demande de passeports et cartes d'identité



Désormais, la mairie ne gère plus les dossiers de demande de passeports ou cartes d'identité.

Il est nécessaire de se rendre dans les mairies équipées de station biométrique.

Pensez bien à prendre rendez-vous avant de vous déplacer.

Mairie Avesnes le comte : 03.21.60.67.00

Les inscriptions pour l'édition 2022 du Service National Universel sont ouvertes !

C'est quoi le Service National Universel (SNU) ?

Vous avez entre 15 et 17 ans

? Vous souhaitez vous engager et participer à une aventure collective autour de la cohésion nationale ? Le SNU est fait pour vous !



Le dispositif Service National Universel s'articule autour de 3 étapes :

1. **Un séjour de cohésion de deux semaines en hébergement collectif.** Vous aurez la possibilité de rencontrer d'autres jeunes de votre âge et participer à des activités collectives et à des bilans individuels (projet d'orientation scolaire, bilan de compétence numérique, etc.).
2. **Une mission d'intérêt général de 84 heures** (reparties ou non sur l'année) à effectuer près de chez vous l'année qui suit le séjour de cohésion. La mission peut être effectuée au sein d'associations, auprès des corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), dans des collectivités territoriales et services publics.
3. **Un engagement volontaire de 3 à 12 mois** en rejoignant les formes d'engagement déjà existantes, comme le Service civique ou les réserves (par exemple la réserve civique).

Porté par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le [Service National Universel](#) souhaite répondre à 4 objectifs :

- Faire vivre les valeurs républicaines
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Pour plus d'informations, consultez le site www.ij-hdf.fr

Les inscriptions pour l'édition 2022

Pour cette édition 2022, on ne vous propose pas un, pas deux, mais trois séjours de cohésion pour vivre une expérience unique avec d'autres jeunes.

- **Un premier séjour du 13 au 25 février 2022*** pour environ 4000 jeunes

Vous avez jusqu'au 17 décembre 2021 pour vous inscrire sur snu.gouv.fr

- **Un second séjour du 12 au 24 juin 2022**

- **Un troisième séjour du 3 au 15 juillet 2022**

Vous avez jusqu'à fin mars pour finaliser votre inscription pour les deux derniers séjours de cohésion.

* Pour les élèves de 2nde et de 1ère scolarisés dans un établissement relevant du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'inscription est possible y compris dans le cas où une semaine du séjour de cohésion se déroule sur le temps scolaire.

**"J'irai Réduire Chez Vous"
avec le SMAV-Syndicat Mixte
Artois Valorisation
La plus grande aventure
intercommunale pour
l'environnement !
Du 12 mars au 31 octobre 2022**

Les défis «zéro déchet» sont devenus un incontournable dans de nombreuses communes qui souhaitent agir en faveur du développement durable et notamment dans la réduction des déchets ménagers.

Plus qu'un défi, "J'irai Réduire Chez Vous" est une action pédagogique menée du 12 mars au 31 octobre 2022 afin de faire entendre la possibilité de consommer différemment. 🗑️

Pour cela, 250 foyers sont à recenser à travers les trois intercommunalités du Syndicat Mixte Artois Valorisation pour participer aux différentes épreuves que comporte le défi "J'irai Réduire Chez Vous". 🏠
L'aventure vous tente ?

👤 Qui que vous soyez ! Chacun.e est libre de s'inscrire quelle que soit sa situation géographique, sociale et même économique à condition de résider sur le territoire du SMAV : la Communauté Urbaine d'Arras, les Campagnes de l'Artois et la Communauté de Communes du Sud-Artois. Ecrivez l'histoire en participant à cette première édition avec la famille, les amis ou même solo. Tous les éco-coups sont permis pour réussir ce défi avec, à la clé, de nombreuses récompenses mais chuuuut...

👊 Testez vos limites ! Ici, pas de sélection naturelle. Seule votre volonté et votre engagement comptent. Pendant huit mois, votre « peson » sera votre unique outil pour savoir si votre équipe reste dans la course.

👉 Serez-vous à la hauteur ? Jetez-vous à l'eau et motivez vos troupes grâce à votre «savoir mieux vivre ensemble» et conduisez-les à la victoire en vous présentant comme leur chef d'équipe !

👍 Passez les épreuves haut la main ! Vous pensez tout connaître des éco-gestes ? Apprendre de nouvelles techniques de tri ? Vous serez confrontés à des animateurs d'ateliers inédits dans l'histoire des éco-gestes. C'est LE rendez-vous ultime que tous les candidat.es de l'Artois attendaient pour s'informer et décider de leur sort.

Dès aujourd'hui, découvrir, oser, échanger, progresser sont les mots d'ordre de ce défi hors du commun ! Inscrivez votre équipe sur www.sma62.fr/jirai-reduire-chez-vous/ et soyez les représentants de notre société.

A chacun son rythme ! Ici, les citoyens sont les maîtres du jeu !
Inscrivez-vous vite, les places sont limitées



   www.sma62.fr

 Arras
Communauté Urbaine

 CAMPAGNES
de l'ARTOIS

 Sud-Artois

[Retrouver votre calendrier de collecte 2022 dans ce bulletin municipal](#)

Travaux réalisés :

➤ Curage des bassins et aménagement chemin pédestre



En fin d'été, les bassins de rétention ont été curés par l'entreprise Sombret,



et l'entrée du chemin pédestre de la rue de la croix a été rénové afin de faciliter le passage des randonneurs.

➤ Pose d'un défibrillateur



Le Conseil Municipal a validé l'acquisition d'un défibrillateur. Celui-ci a été posé sur la voie publique au niveau du garage de la mairie. Il est accessible par tous, mais il doit être utilisé qu'en cas de nécessité.

Prochainement, une formation « aux gestes qui sauvent » ouverte au public devrait être proposée à tous les habitants volontaires.

Nous reviendrons vers vous dès que les pompiers pourront à nouveau intervenir.

Rétrospective

➤ 14 juillet 2021



La pandémie nous ayant laissé un léger répit en juillet, nous avons pu organiser les festivités du 14 juillet.

Ce fût agréable de se retrouver pour partager un moment convivial, toujours apprécié par chacun(e).



Petits et grands ont pu participer aux différentes activités proposées : tir à la carabine, molky, pêche aux canards, chamboule tout, ... Et de nombreux lots ont été remportés.



Nous remercions tous les participants, et espérons pouvoir renouveler ces festivités en 2022.

➤ Randonnées souichoises



Tous les mois la commune propose aux volontaires de parcourir environ 10kms de randonnée, guidés par Christian Deux.

Le rendez-vous est donné le 3^{ème} dimanche de chaque mois, à 9h sur le parking de la mairie.
Prochaine date à retenir le 16 janvier 2022



Une randonnée des familles est proposée depuis peu, elle donne accès aux petits comme aux grands à un parcours d'environ 5kms à une allure adaptée à tous.

Elle se déroule le 2^{ème} dimanche de chaque mois, le point de rendez-vous est à 10h sur le parking de la mairie. Prochaine date à retenir le 09 janvier



➤ Commémoration du 11 novembre



Comme chaque année, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu sur la commune.

La Marseillaise a résonné après la lecture du message de Madame Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, ainsi que la liste des morts pour la France.

Le dépôt de gerbes au monument aux morts et sur la tombe des soldats a précédé le vin d'honneur partagé dans l'ancienne école.



➤ Noël

Quelques jours avant la visite du Père Noël à Le Souich, le Conseil Municipal a été contraint d'annuler le goûter, suite à de nouvelles mesures gouvernementales.

Cependant, les conseillers municipaux ont distribué en porte à porte les friandises aux enfants qui étaient inscrits pour le goûter de Noël.



Cette année, la municipalité a innové en créant des décors de Noël à partir de bois de palettes de récupération. L'agent communal et quelques élus ont mis du cœur à l'ouvrage pour rendre notre commune plus accueillante et chaleureuse.

C'est une grande déception pour nous, de constater que ce travail n'a pas été respecté, certains décors ont été volés et d'autres dégradés.

